La Lettre des Elu·e·s départementaux·ales

Groupe des élu·e·s Socialistes, Ecologistes et Républicain·e·s du Conseil Départemental du Loiret

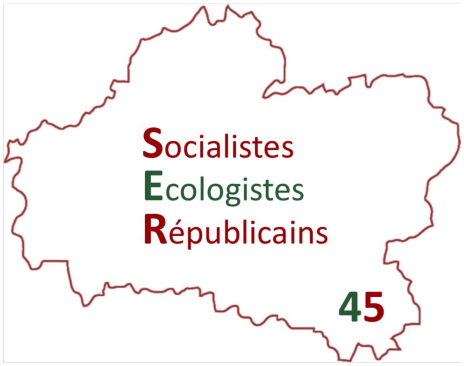

N°20 — JANVIER 2021
SESSION DE DECEMBRE 2020

La dernière session départementale de l'année 2020 s'est tenue les 10 et 11 décembre.

Premier temps fort de cette session : la présentation du rapport d'activité des services de l'Etat par le secrétaire général de la Préfecture, en l'absence du Préfet pour raison de santé, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Deuxième temps fort : le rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2021, marquée par le contexte de crise sanitaire, sociale et économique. Le budget sera voté fin janvier.

Vous trouverez dans cette lettre un résumé de nos interventions. Bonne lecture, et tous nos meilleurs vœux pour l'année 2021 !

Michel Breffy, Christophe Chaillou, Marie-Agnès Courroy,
Hélène Lorme, Vanessa Slimani

SOMMAIRE

P.2 Orientations budgétaires 2021 : il faut anticiper la crise sociale

P.4 Présentation du rapport d'activité des services de l'Etat : nous interpellons le Préfet

P.6 Jeunesse, Economie Sociale et Solidaire, déviations … les autres rapports à l'ordre du jour

Retrouvez notre actualité sur

www.ser45.fr

Collaborateur du groupe des élu.e.s : Steve Renard. Mail : groupe@ser45.fr ; Tél. : 02.38.77.96.30
Bureau des conseillers départementaux, 48 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans

Orientations budgétaires 2021 : il faut anticiper la crise sociale

Les orientations budgétaires pour l'année 2021 ont été présentées par le rapporteur du budget, Olivier Geffroy. Des orientations classiques, dans la lignée des précédents budgets. Hélène Lorme, en séance d'introduction, et Vanessa Slimani, lors de l'examen du rapport, ont regretté que ces orientations budgétaires n'anticipent pas l'aggravation de la crise sociale que nous connaitrons ces prochains mois.

Hélène Lorme : les compétences sociales, priorité du Département

« Le Département doit agir en priorité sur ses compétences sociales. Nous savons que les conséquences de la crise vont avoir des effets énormes et pousser de nombreux Loirétains dans la précarité. Nous ne devons pas uniquement faire des ajustements budgétaires qui sont nécessaires mais nous devons aussi transformer nos politiques sociales. Nous arrivons à une situation où la crise aura pour conséquence des difficultés que nous n'avons jamais connues. Et nous ne voyons pas actuellement comment elles sont anticipées et préparées. »

Département	moy/hab
Cher	652,11
Eure-et-Loir	487,81
Indre	474,83
Indre-et-Loire	504,27
Loir-et-Cher	586,76
Loiret	466,58
France	574

Dépense nette d'aide sociale départementale (aide sociale aux personnes âgées ou handicapées, aide sociale à l'enfance, RSA) par habitant en 2018, en euros (source : DREES)

Département	% du BP
Cher	60 %
Eure-et-Loir	48 %
Indre	51 %
Indre-et-Loire	53 %
Loir-et-Cher	61 %
Loiret	47 %

Part des politiques de solidarité dans les Budgets Primitifs 2020

Vanessa Slimani : le Département n'anticipe pas la crise à venir

Un contexte incertain

« Nous vivons dans une grande incertitude liée au contexte social et économique, rendant difficile de prévoir avec précision le niveau de dépenses, comme par exemple l'augmentation du volume du nombre de bénéficiaires du RSA, et le niveau des recettes, avec la baisse de la CVAE *(fiscalité des entreprises)*, et ce d'autant plus que dans le projet de loi de finances 2021, il y a peu d'informations sur le mécanisme réel de compensation lié à la COVID 19. Les marges de manœuvre sont effectivement réduites. »

Le Loiret est le Département de la Région qui dépense le moins pour les solidarités

« Vous insistez sur le fait que le Département est un acteur de proximité mais aussi chef de fil de la solidarité, et vous avez raison. Lors des précédentes décisions budgétaires modificatives, nous avions bien précisé que le Département devait agir en priorité sur ses compétences sociales. Le Département du Loiret est celui qui dépense le moins dans ce domaine dans notre Région et est en-deçà de la moyenne nationale. La part des politiques de solidarité dans notre budget est aussi le plus faible des départements de la Région *(tableau ci-dessus)*. Les Départements sont différents, mais pour autant, les chiffres parlent. »

Le Département doit anticiper la crise sociale

« Ce Rapport d'Orientations Budgétaires ne prépare pas réellement l'avenir. Nous retrouvons ici une structure budgétaire relativement classique, qui est adaptée en fonction du contexte, mais qui n'anticipe pas les conséquences de la crise qui se feront sentir dans les prochains mois. Nous voyons déjà des citoyens avec des difficultés. Il existe des dispositifs d'aides d'Etat qui ne vont pas durer. Nous aurons alors des pertes d'emplois plus importantes, des conséquences sociales (difficultés à payer des factures), des conséquences psychologiques que nous commençons à percevoir. Evidemment, il y a une hausse du budget pour le RSA qu'il faudra ajuster, mais il ne s'agit que d'ajustements liés à une augmentation structurelle. Nous ne retrouvons pas cette proximité et cette solidarité par la mise en place de nouvelles aides, de nouveaux dispositifs, non pas pour accompagner la crise, mais pour l'anticiper au mieux. Comme l'an dernier, vous concluez le rapport par cette phrase : « *Les politiques sociales, toujours très ancrées budgétairement parlant, devront faire l'objet d'une attention particulière.* » Ce qui doit faire l'objet d'une attention particulière, ce sont d'abord celles et eux qui sont touchés et seront touchés par la crise et que nous devons aider au mieux. »

Christophe Chaillou : la réponse à la crise sociale est aussi une question de moyens

« Mme la Vice-Présidente Alexandrine Leclerc *(en charge des politiques sociales),* je ne peux pas vous laisser dire que la question des moyens dans le domaine des solidarités est annexe. Le constat est un peu court, en témoigne la situation de l'hôpital public en France. La question des moyens est essentielle. Dans un certain nombre de secteurs, nous faisons le constat d'un abandon et nous nous rendons compte aujourd'hui combien ils sont indispensables pour le bien-être de notre société. Quand on voit la difficulté de recruter des personnels dans la filière sociale, et quand on regarde leur niveau de salaire, cela interroge fortement. Et au-delà des moyens, c'est la question de leur répartition qui est posée : elle demeure profondément inégalitaire. La question des moyens est donc plus que jamais d'actualité. Il ne s'agit pas de dire que le département a vocation à corriger ces déséquilibres. Mais il a vocation à indiquer que sur les compétences sociales, ses compétences premières, il doit pleinement s'engager. Mais on doit aussi exiger d'avoir toute notre place en tant que collectivité territoriale dans la prise de décision. Ce qui se passe ces derniers mois n'est pas pleinement convainquant. Entre les grandes déclarations de principe et d'amour répétées envers les élus et la réalité des décisions au quotidien, il y a un écart qui ne se comble pas. »

Michel Breffy : dans le contexte de crise, des décisions difficiles à prendre

« N'oublions pas la conjoncture sanitaire exceptionnelle que nous subissons. Bien sûr pour bien vivre, nous devons avoir une politique sociale à la hauteur. Moi qui termine ma 17^{e} année au Département, je n'ai pas l'impression que notre assemblée n'ait pas rempli son rôle envers les jeunes, qui ne sont pas les seuls que nous devons soutenir. Les aînés aussi ne sont pas à oublier. Ce sont eux qui ont subi les plus graves conséquences du Covid, avec un nombre de décès impressionnant. Ce qui m'a surpris dans notre discussion, c'est que je n'ai pas entendu un seul mot pour l'action du gouvernement que tout le monde critique ; personne n'est content ! Ce ne sont que des « *y'a qu'à, faut qu'on* » ... Dans la situation actuelle, les décisions sont difficiles à prendre et à vivre pour tout le monde mais il fallait les prendre. Nous devrions être un peu plus solidaires. J'aimerais bien que certains qui sont tous les jours dans les médias soient aux manettes pour se rendre compte que ce n'est pas si facile. Pour notre assemblée, en tant qu'élu départemental, je n'ai pas honte de dire que nous essayons dans la mesure du possible de flécher les meilleurs budgets pour les actions qu'il faut engager. »

Présentation du rapport d'activité des services de l'Etat : nous interpellons le Préfet

Chaque année, la Préfecture présente le rapport d'activité des services de l'Etat dans notre Département. En l'absence du Préfet pour raison de santé, le secrétaire général de la Préfecture a procédé à la présentation avant que nous lui posions des questions sur la protection de l'enfance, le plan de relance, les services publics sur nos territoires, la police nationale ...

Hélène Lorme : Etat et Département doivent agir pour l'avenir des jeunes de l'ASE

« La protection de l'enfance est une compétence partagée entre l'Etat et les Départements. Nous voyons ces derniers mois les difficultés du secteur, y compris dans le Loiret avec notamment des mouvements de grève de la part des professionnels de la protection de l'enfance. Le 30 novembre dernier, la Cour des Comptes a rendu un rapport sévère sur la politique d'Aide à l'Enfance, qui confirme ces difficultés. Parmi ses critiques : un manque de réflexion sur le long terme, un empilement de délais dans la prise de décision, des mesures toujours provisoires alors même que les défaillances des parents sont parfois durables, des inégalités territoriales, … En 2009 déjà, un rapport formulait 27 recommandations adressées soit à l'Etat, soit aux Départements, soit aux deux conjointement. Elles sont en partie réitérées dans les 10 recommandations qui concluent le nouveau rapport. Ma question est donc la suivante : quel travail sera engagé dans les semaines qui viennent pour trouver la voie d'une meilleure coordination entre le Conseil Départemental et l'Etat notamment en matière de santé, d'éducation de ces jeunes et sur la question des 18-21 ans qui sortent de l'Aide Sociale à l'Enfance ? »

Présentation du rapport d'activité des services de l'Etat dans le Loiret par le secrétaire général de la Préfecture, Thierry Démaret

Christophe Chaillou : logement social, police nationale et services publics

De l'importance de la loi SRU *(Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains)*

« Sur le logement social, en tant que maire de la commune de la Métropole avec le taux le plus élevé de logement social, je ne peux que constater que depuis le vote de la loi SRU, nous avons progressé. Elle a permis d'engager une dynamique qui s'est traduite par des chiffres plutôt satisfaisants, même s'il y a quelques exceptions … Il est logique que chacun prenne sa part de l'effort pour permettre de loger dignement l'ensemble de la population. Il faut continuer dans cette direction-là même si des contradictions existent. On ne peut pas continuer à faire du logement social uniquement dans la densité. Je plaide pour que le logement social soit diffus et s'insère pleinement dans les territoires. Rajouter du logement social à côté du logement social existant, c'est faire des ghettos. »

Pour un renforcement des effectifs de police

« Thierry Soler demande plus de police et je le rejoins. Il y a un véritable problème, partagé par les maires de la Métropole. Il y manque 40 postes. On demande beaucoup aux policiers, on les sollicite beaucoup, ils ont des conditions de travail difficiles. Mais là où nous attendons l'Etat, c'est sur les missions régaliennes, et donc la sécurité. J'entends la réponse du turnover des agents, du manque d'attractivité de notre territoire. Mais il faut travailler dessus. La réponse ne peut pas être du côté de la police municipale car nous les sollicitons déjà beaucoup, parfois loin de leurs missions de base. »

Comment maintenir un service public de qualité dans le contexte sanitaire anxiogène ?

« Je veux saluer le travail et la mobilisation des services de l'Etat ces derniers mois. Nous-mêmes, services publics locaux, avons été très présents, et dans un travail de bonne coopération avec les services de l'Etat. Mais la situation est fragile. Plus le temps passe, plus cela devient compliqué. Sur nos territoires, nous avons des difficultés à assurer au quotidien le service public, avec des absences plus nombreuses, des quarantaines pour les cas-contacts, ... Ceux qui étaient volontaires il y a quelques mois ne sont plus là aujourd'hui. J'attire votre attention sur cette situation de grande fragilité. Dans ce contexte anxiogène, je ne sais pas dans quelle mesure nous pourrons localement assurer un service public en maintenant des contraintes sanitaires très fortes avec des taux d'encadrement que nous ne pouvons plus tenir. C'est un vrai signal d'alarme que je lance. »

Vanessa Slimani : les quartiers populaires ne doivent pas être laissés pour compte

Crise sociale : non-assistance à territoire en danger

« Nous connaissons tous la situation préoccupante liée à l'impact de la Covid-19. Les conseils départementaux, au-delà des questions liées à l'insertion, au logement, à la gestion des collèges, …. ont pour mission principale l'action sociale. Et nous constatons que la crise creuse encore plus les inégalités. Crise sanitaire et attentats terroristes ont bousculé nos vies. Un sentiment domine de plus en plus. Maire d'une commune plutôt urbaine, nous avons un sentiment de non-assistance à territoire en danger, avec un décrochage républicain dans certains de nos quartiers. Les signaux sont au rouge : augmentation des demandes d'aide alimentaire d'urgence, augmentation des demandes de RSA, augmentation du chômage, et diminution, sur un autre chapitre, des adhésions aux associations culturelles et sportives, secteur important de l'Economie Sociale et Solidaire. Les quartiers populaires restent pourtant un angle mort du plan de relance. »

Pour un plan de relance à destination des quartiers populaires

« Il nous faut répondre collectivement à la détresse sociale qui frappe nos territoires. Les élus se mobilisent actuellement pour demander qu'un 1% du plan de relance soit dirigé vers les territoires en décrochage, soit environ 1 milliard d'euros. Nous demandons des actions concrètes : fonds d'urgence pour les associations, fonds pour la création de comités locaux de solidarité, fonds de soutien à la création de maisons médicales et de centres de santé, fonds pour la mobilisation des acteurs de l'emploi, création de postes aidés dans la médiation et la tranquillité publique, plan national de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, plateformes de mobilité, généralisation des clauses d'insertion et des programmes d'éducation aux médias et au numérique dans les collèges de notre Département. Cela constitue environ 500 millions d'euros pour l'aide d'urgence aux associations jeunesse, la distribution alimentaire et l'action sanitaire, et 500 millions pour mobiliser les actions de formation professionnelle et d'emploi pour recruter des médiateurs. Une première réponse est apportée pour prendre en compte ces demandes dès cette année par le fonds « *quartier solidaire* ». Dans la loi de finances 2021, des actions importantes sont prévues comme la création d'un fonds d'urgence en direction des communes, une enveloppe pour les parcours emploi-compétences et les cités de l'emploi, des sommes vers l'éducation, la santé, la rénovation urbaine. Il y a aussi eu des annonces pour pérenniser les vacances apprenantes ; or, on ne retrouve pas de budget pour cette action en 2021, tout comme pour la création de postes d'adultes-relais, vecteurs de retours vers l'emploi. Je formule le vœu que les préoccupations des élus locaux soient entendues et, comme le Premier Ministre s'y est engagé, qu'un milliard d'euros soit bien destiné aux territoires en décrochage. »

Jeunesse, Economie Sociale et Solidaire, déviations … les autres rapports à l'ordre du jour

Marie-Agnès Courroy : pour une meilleure coordination de nos politiques jeunesse

« Nous avons la responsabilité de la politique sociale et je voudrais revenir sur notre organisation interne de la politique à destination des jeunes. En externe, nous avions eu un diagnostic jeunesse du Loiret qui avait mis en évidence le manque de cohérence entre les acteurs du territoire. En interne, au niveau de l'action enfance/jeunesse, nous avons deux commissions qui sont directement concernées par ces problématiques. Nous parlons des mêmes jeunes mais nous « saucissonnons » les sujets de santé, de scolarité, d'école inclusive, de sport, de culture …, sans suffisamment communiquer entre nous. Il faudrait plus de liens entre les différentes commissions pour mieux travailler. Je suis très attachée aux politiques sociales, et particulièrement à l'aide à l'enfance, car les jeunes sont notre avenir et notre responsabilité. »

Vanessa Slimani : il faut développer l'Economie Sociale et Solidaire

« Nous allons subventionner le démarrage du projet *Les voies romaines* porté par l'association *Les Jardins de la voie romaine* destiné à mailler le territoire nord loirétain de tiers lieux pour le développement d'une coopération à haute valeur environnementale et sociale. Il y a un intérêt à ce que nos partenaires sur le volet de l'insertion soit dans une démarche d'ouverture de tiers-lieux qui permet d'aller vers une économie plus vertueuse, celle de l'économie sociale et solidaire. Je suis pleinement convaincue par le développement de ce type d'économie sur l'ensemble de nos territoires. Précisons qu'il n'y a pas une économie de gauche et une économie de droite, mais une économie créatrice d'emploi. Beaucoup d'entreprises intègrent sans le savoir l'économie sociale et solidaire. Mais nous avons encore des barrières à faire tomber pour que l'ensemble des entreprises créatrices d'emploi et de services soient traitées par les collectivités de la même façon. »

Michel Breffy : les déviations doivent anticiper l'urbanisme futur

« Dans le cadre du débat sur nos politiques environnementales, vous évoquez les déviations. Prenons un exemple flagrant de ce qu'il ne faut pas faire, celui de l'agglomération orléanaise. La tangentielle impacte de façon dramatique certaines communes, car à l'époque, le cercle n'était pas assez éloigné pour détourner un trafic important (je vous remercie par ailleurs d'avoir abaisser la vitesse car le bruit et la pollution deviennent très graves, avec 50 000 véhicules/jour). Les politiques de l'époque n'ont pas été suffisamment visionnaires. Ce que l'on fait à Jargeau, qui n'est pas à la même échelle, est mieux réfléchi. La déviation de Bazoches-les-Gallerandes est aussi importante, car cela devenait infernal. Il faut bien réfléchir aux déviations, en étudiant aussi la possibilité de circuler à vélo. »

En bref …

D'autres rapports étaient présentés pendant la session. Le contrat de concession à Enedis et EDF pour le développement et l'exploitation du réseau de distribution d'électricité a été renouvelé. Il doit notamment valoriser certains investissements d'efficacité énergétique et favoriser le raccordement des installations de production d'électricité d'origine renouvelable et celui des infrastructures de recharge des véhicules électriques.

Autre point important, le versement d'une prime COVID pour le personnel de la Maison de l'Enfance (MDE). Concrètement, une enveloppe calculée sur la base de 500 € par agent présent entre le 15 mars et le 11 mai 2020 au sein de la MDE est répartie selon un coefficient déterminé par le temps de présence et les absences (maladies, congés maternité, etc.).